

**DÉLIBÉRATION 18-232**

**CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

**Séance du 27 juin 2018**

**Date de la convocation : 20/06/2018**

**Nombre de conseillers en exercice : 51**

**Etaient Présents :**

M. Thierry KOVACS, Président

M. Gérard BANCHET, M. Frédéric BELMONTE, M. Manuel BELMONTE, M. Claude BOSIO, M. Lucien BRUYAS, M. Bernard CATELON, M. Pascal CHAUMARTIN, Mme Thérèse COROMPT, M. Patrick CURTAUD, Mme Alexandra DERUAZ-PEPIN, Mme Michèle DESESTRET-FOURNET, Mme Annie DUTRON, Mme Claire EL BOUKILI-MALLEIN, M. Pascal GERIN, Mme Lucette GIRARDON-TOURNIER, Mme Annick GUICHARD, M. Christian JANIN, Mme Marie-Pierre JAUD-SONNERAT, Mme Christiane JURY, M. Max KECHICHIAN, M. Gérard LAMBERT, Mme Laurence LEMAITRE, M. Bernard LINAGE, M. Bernard LOUIS, M. Guy MARTINET, M. Jean-François MERLE, Mme Marielle MOREL, Mme Virginie OSTOJIC, M. Daniel PARAIRE, M. René PASINI, Mme Claudine PERROT-BERTON, M. Stéphane PLANTIER, M. Isidore POLO, M. Thierry QUINTARD, Mme Maryline SILVESTRE, M. Jean-André THOMASSY, M. Michel THOMMES, Mme Blandine VIDOR.

**Absents suppléés :** M. Sylvain LAIGNEL représenté par son suppléant Mme Michèle PONCE, M. André MASSE représenté par son suppléant M. Jean FOURDAN.

**Ont donné pouvoir :** M. Christophe BOUVIER à M. René PASINI, Mme Michèle CEDRIN à M. Manuel BELMONTE, M. Christophe CHARLES à M. Bernard LOUIS, M. Alain CLERC à M. Gérard LAMBERT, Mme Marie-Carmen CONESA à Mme Michèle DESESTRET-FOURNET, M. Jean-Yves CURTAUD à Mme Alexandra DERUAZ-PEPIN, Mme Martine FAÏTA à M. Jean-André THOMASSY, M. Jacques THOIZET à Mme Claire EL BOUKILI-MALLEIN.

**Absents :** Mme Hermine PRIVAS, M. Adrien RUBAGOTTI.

**Secrétaire de séance :** M. Bernard LINAGE.

---

**OBJET :** **TOURISME – Hébergement touristique** : Soutien au château de Septème

**Rapporteur :** Marie-Pierre JAUD SONNERAT

**NOTE DE SYNTHÈSE**

Le Conseil Communautaire a adopté le principe de soutien aux projets d'hébergements touristiques qui s'inscrivent dans le dispositif régional, à hauteur de 50 % de l'aide régionale versée.

Un dossier est instruit à la Région concernant le Château de Septème.

Propriété d'une même famille depuis 250 ans, le site fortifié de Septème est en cours d'acquisition par un couple de cette famille. M et Mme DERON souhaitent développer un projet important d'animation et de mise en tourisme. Sont notamment prévus :

- Un parcours scénographique permettra une immersion en Dauphiné aux XV, XVI et XVII<sup>e</sup>,
- Un programme d'animations permettant de développer la notoriété du site,
- L'organisation de réceptions et événements privés,
- Création d'une offre d'hébergement de gîtes et chambres d'hôtes.

Ce projet ambitieux s'inscrit sur plusieurs années. Il comporte des travaux liés au traitement du château et des remparts classés ainsi que des espaces communs, construction plus récente et support des développements de l'offre de réceptifs et d'hébergement.

Sur cette dernière opération, il s'agit de rénover cet espace pour créer des espaces réceptifs, un gîte et des chambres d'hôtes. Cette partie de l'opération est estimée à 1,5 M € de travaux. La partie gîte est éligible au dispositif régional, et peut prétendre à une subvention à hauteur de 180 000 €.

Il est proposé que Vienne Condrieu Agglomération soutienne ce projet instruit et aidé par la Région, à hauteur de 50 % de l'aide versée, soit une aide de 90 000 € maximum.

-----  
**VU** le Code Général des Collectivités Territoriales,

**VU** l'avis des Bureaux Communautaires du 13 mars et 22 mai 2018,

**LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE**, après en avoir délibéré, **A L'UNANIMITE** :

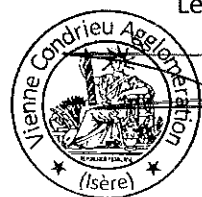
**APPROUVE** la subvention à hauteur de 50 % de l'aide régionale versée soit 90 000 € maximum pour le projet du château de Septème.

**AUTORISE** Monsieur le Président à effectuer les démarches et à signer tous documents afférents à la présente délibération.

**Conseil Communautaire du 27 juin 2018**

Le Président certifie que la présente délibération a été reçue par la Sous-Préfecture le et a été publiée le

Pour extrait certifié conforme  
Le Président,



Thierry KOVACS